

Analyse d'enquête : les pratiques de gestion des EVEC

Par BOUHET Marie, CANN Marion, LEMAIRE Océane, LIMOUSIN Valaurie (étudiantes à l'Institut Agro Montpellier)

Publication : décembre 2024

Suggestion de citation :

[BOUHET Marie, CANN Marion, LEMAIRE Océane, LIMOUSIN Valaurie. (2024). *Analyse d'enquête : les pratiques de gestion des EVEC*. CBNMed.]

Les **Espèces Végétales Exotiques Envahissantes (EVEC)** constituent un défi majeur pour la biodiversité et l'équilibre des écosystèmes. Leur prolifération rapide perturbe les habitats naturels, ce qui appelle à des **stratégies de gestion** rigoureuses et adaptées pour en contrôler l'expansion et atténuer leurs effets nuisibles.

Un projet d'étudiant ingénieur en partenariat avec l'**Institut Agro Montpellier** a été lancé par le **Conservatoire botanique national méditerranéen** pour mener des enquêtes et analyser les pratiques de gestion des déchets d'EVEC, avec pour objectif d'optimiser leur traitement sur le territoire.

Nous avons réalisé une enquête qui vise à **analyser les pratiques de gestion** des déchets d'EVEC, à identifier les principaux obstacles rencontrés par les acteurs concernés, et à recueillir des recommandations visant à améliorer ces pratiques. La liste des questions de l'enquête est disponible dans l'annexe 1 de ce document.

L'analyse de l'enquête se base sur les réponses de 54 questionnaires d'espaces verts situés dans cinq départements de la région méditerranéenne (Gard, Vaucluse, Hérault, Var, et Bouches-du-Rhône). Cela offre un aperçu des pratiques actuelles. Parmi les répondants, 45 questionnaires produisent effectivement des déchets d'EVEC et partagent leurs expériences. Dans cette analyse, 9 questionnaires sur les 54 ne produisent pas et ne seront pas amenés à produire des déchets d'EVEC sur leurs chantiers de gestion.

I. Profil des gestionnaires

D'après la question 7 de l'enquête, 22 des 54 répondants proviennent de **collectivités territoriales**, telles que les communes et communautés de communes, chargées de la gestion des espaces publics et de la mise en œuvre des politiques environnementales. Cela souligne leur rôle central dans la gestion des EVEC.

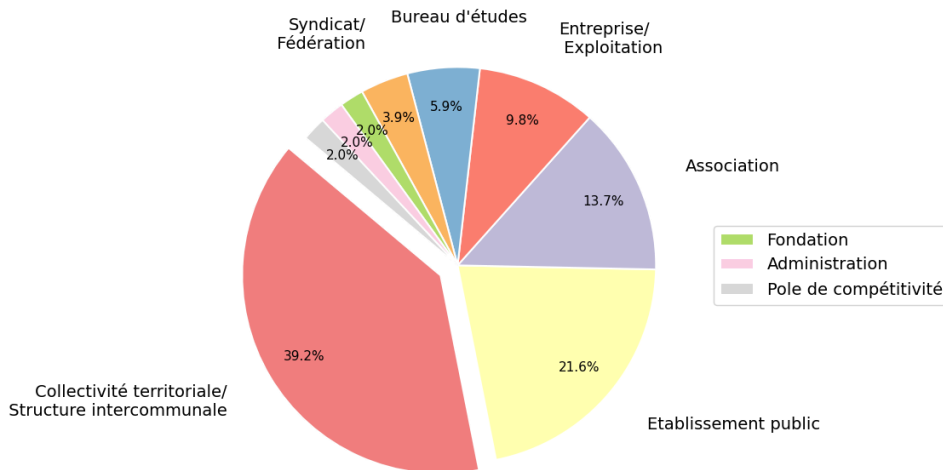


Figure 1 : Répartition des secteurs d'activité des gestionnaires d'espaces verts

Les **Bouches-du-Rhône** est le département le plus représenté, dans le cadre de notre zone d'étude, avec 19 participants (question 8). Le **Var** suit avec 16 répondants, tandis que le **Gard** compte 11 répondants. Il convient de souligner que ces résultats reflètent principalement la situation dans les Bouches-du-Rhône, sans pour autant permettre une généralisation à l'échelle du territoire, en raison de la spécificité des répondants à cette enquête.

On observe également dans le graphique ci-dessous la présence de plusieurs départements (Drôme, Lozère, Alpes de Haute Provence, etc.) situés en dehors des cinq départements de la zone d'étude. Nombre de ces départements sont limitrophes, reflétant que certains gestionnaires interviennent sur des zones couvrant plusieurs départements.

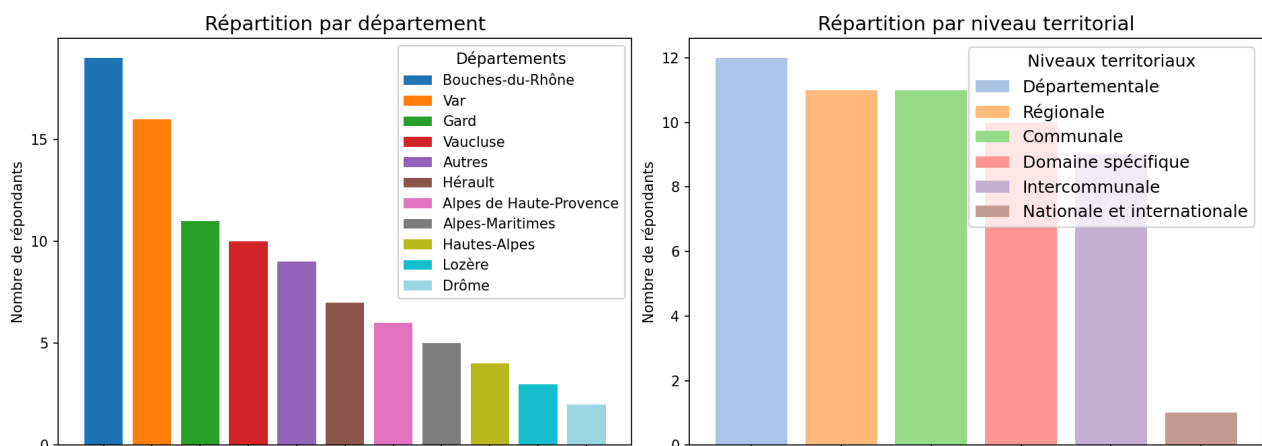


Figure 2: à gauche, la répartition des interventions par département; à droite, la répartition des échelles d'intervention

D'après la question 9 de l'enquête, ces chiffres suggèrent que beaucoup d'interventions sont faites à l'échelle **départementale** avec 12 répondants, ce qui est complété par des interventions aux niveaux communal et régional avec respectivement 11 répondants, suivi de 7 répondants qui interviennent à l'échelle intercommunale.

II. Les chantiers de gestion des EVEC

L'analyse des réponses (questions 14 et 15) révèle que **38 espèces différentes d'EVEC** sont fréquemment gérées sur les chantiers, avec une prédominance pour *Ailanthus altissima* (Ailante glanduleux), impliquant 27 répondants, suivie de *Robinia pseudoacacia* (Robinier faux-acacia) avec 22 répondants puis *Ludwigia peploides* (Jussie rampante) et *Cortaderia selloana* (Herbe de la Pampa) chacune gérée par 20 répondants.

Il apparaît que de nombreuses autres espèces sont signalées lorsqu'on prend en compte l'ensemble des EVEC collectées, sans distinction de fréquence. Toutefois, les espèces les plus fréquemment citées restent les mêmes, avec l'ajout de *Acacia dealbata* (Mimosa argenté) parmi les principales espèces déjà mentionnées.

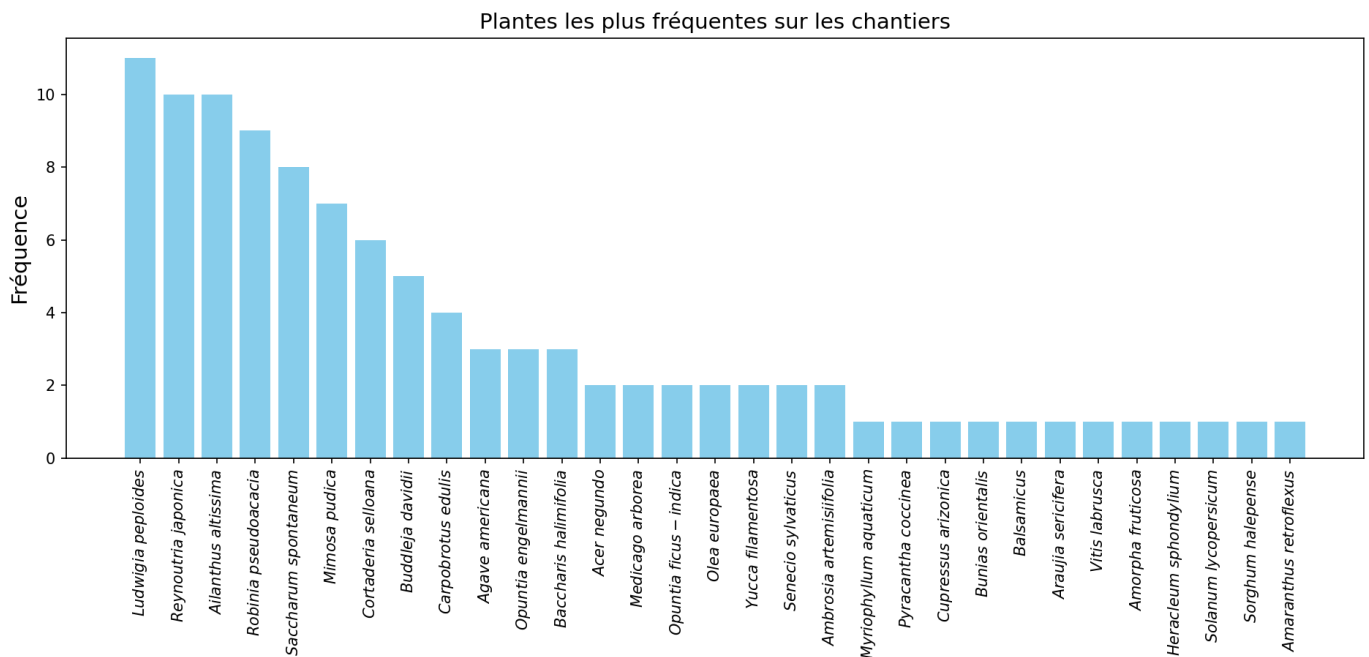


Figure 3 : Les EVEC les plus fréquentes sur les chantiers de gestion

Les **quantités de déchets** d'EVEC collectés **varient** considérablement d'un chantier à l'autre, de moins de 3m³ à plusieurs milliers de m³, selon les caractéristiques des sites et les méthodes utilisées (question 16). Cependant, les gestionnaires manquent souvent de données précises, ce qui complique l'évaluation des besoins logistiques.

En outre, 38 gestionnaires sur 45 **séparent les déchets d'EVEC des autres déchets verts** (question 17), témoignant de l'attention portée à éviter la dissémination des EVEC lors des chantiers. Cette distinction se traduit par une évacuation des EVEC, tandis que les autres déchets verts sont généralement laissés sur place. Parmi les répondants, 16 trient les déchets en fonction de leur nature

ligneuse ou non (question 19), et 35 considèrent le stade de développement de la plante dans leur stratégie de gestion (question 20). Ces pratiques reflètent une approche différenciée en fonction des caractéristiques des EVEC, mais soulignent également la complexité de la gestion adaptée à chaque stade de vie de ces plantes.

Les réponses indiquent que certains gestionnaires rencontrent des **défis techniques**, tels que la difficulté à broyer certaines espèces comme l'Oponce avec des équipements standard. De plus, le suivi régulier des repousses d'EVEC au fil de l'année reste complexe. La gestion des espèces, notamment par des méthodes adaptées de compostage, reste une priorité encore non optimisée en raison de l'insuffisance de protocoles clairs et de méthodes spécifiques pour certaines plantes.

Concernant les **difficultés logistiques**, des besoins de structures pilotes intercommunales ou départementales sont exprimés pour une meilleure coordination des efforts de gestion.

III. Méthode de transport, stockage et devenir des EVEC

Tout d'abord, concernant la gestion globale des déchets d'EVEC, l'enquête (question 36) révèle que 25 gestionnaires répondants disposent de **protocoles spécifiques**, souvent établis en collaboration avec des organismes (tels que l'ASL SUBERAIE VAROISE et le CEN PACA). En revanche, les 23 restants ne disposent d'aucune directives formelles. Les gestionnaires disposant de protocoles soulignent souvent l'importance de ne pas mélanger les déchets d'EVEC avec d'autres types de déchets et de les stocker de manière adaptée afin de limiter leur dissémination.

Ensuite, l'enquête montre que 26 gestionnaires n'ont pas de zone dédiée au stockage des déchets d'EVEC, créant des risques de dispersion et augmentant les coûts logistiques (question 23). En revanche, 14 gestionnaires disposent d'espaces de stockage pour ces déchets, tandis que 5 externalisent cette fonction, bien que cette option puisse impliquer des coûts supplémentaires et une dépendance aux prestataires.

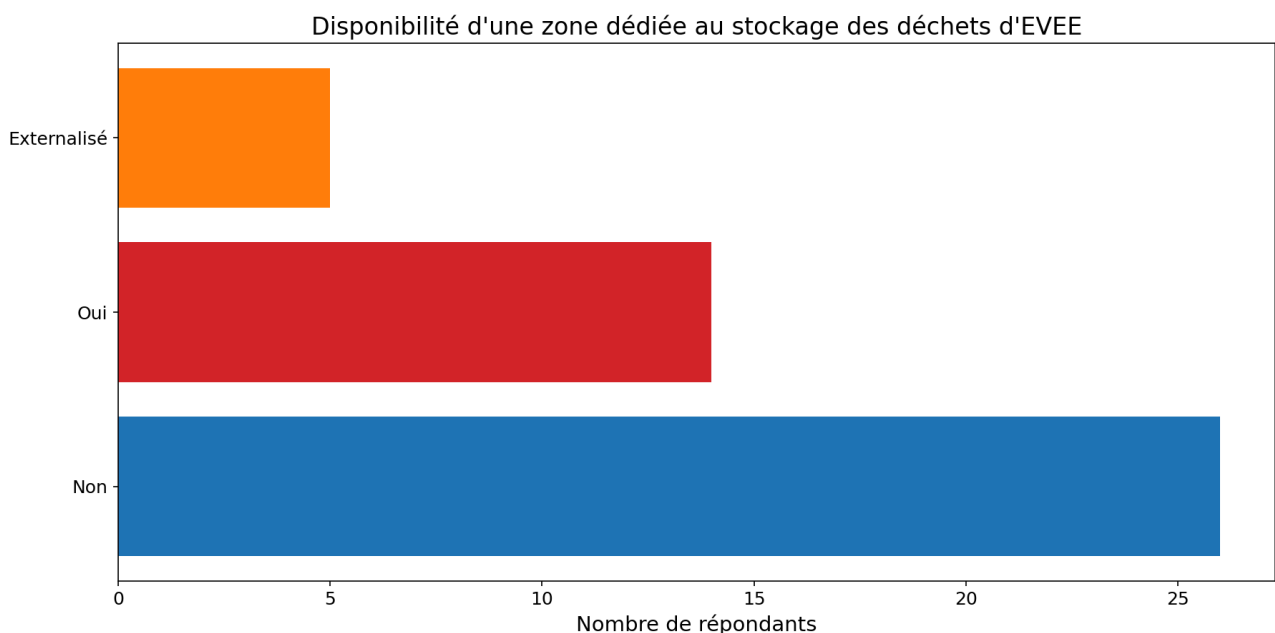
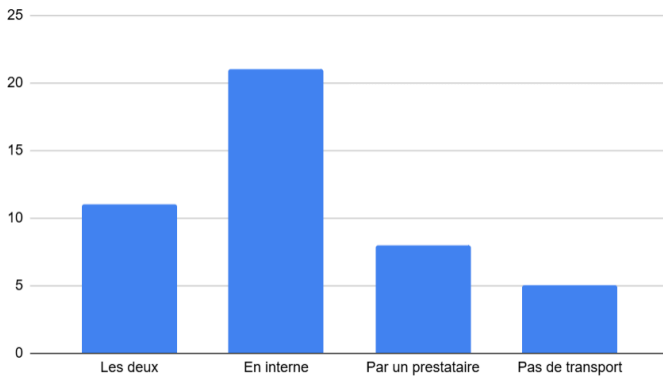


Figure 4 : nombre de gestionnaire possédant une zone dédiée au stockage des déchets D'EVEC

D'après les réponses recueillies de la question 28, 21 gestionnaires peuvent stocker leurs déchets d'EVEE en interne, tandis que 20 utilisent des moyens externes. Par ailleurs, 5 gestionnaires disposent de solutions mixtes, utilisant à la fois des moyens internes et externes. Enfin, 2 gestionnaires laissent leurs déchets d'EVEE sur le site d'arrachage, ce qui suggère qu'ils ne disposent pas de solution de stockage dédiée.



En ce qui concerne le transport (question 24), 21 gestionnaires l'assurent en interne, ce qui témoigne de leur autonomie dans ce domaine. Tandis que 8 d'entre eux externalisent cette tâche en faisant appel à des prestataires, 11 gestionnaires combinent des approches internes et externes, ce qui reflète une certaine flexibilité pour s'adapter aux besoins spécifiques des chantiers. Cependant, 5 gestionnaires ne disposent d'aucun dispositif de transport, suggérant soit une gestion sur site, soit une absence de besoin pour certains projets de

gestion d'EVEE.

Figure 5 : Mode de transport d'EVEE (Les deux = gestion en interne et par un prestataire)

Le **compostage** est la méthode de valorisation la plus courante, citée par 22 gestionnaires (questions 31 et 32), suivie par la **décomposition sur place** et l'évacuation en **déchetterie**. Toutefois, il reste des préoccupations quant à la pertinence du compostage pour certaines espèces. Certaines techniques, comme l'incinération ou le compostage en plateforme, nécessitent des structures spécifiques qui ne sont pas toujours disponibles à proximité des sites d'intervention, limitant ainsi les options de valorisation.

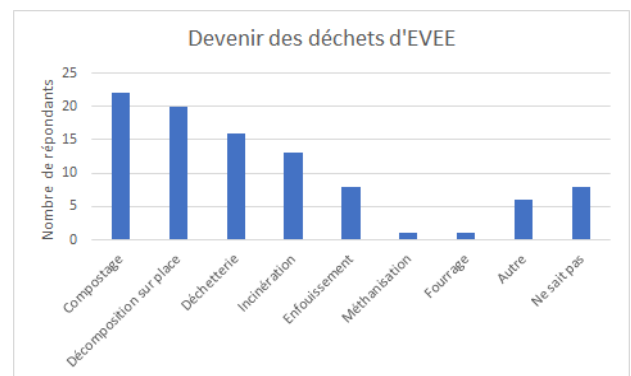


Figure 6 : modes de valorisation des déchets d'EVEE

Finalement, le transport, le stockage et la valorisation des EVEE suscitent diverses réactions chez les gestionnaires. Certains soulèvent un **manque de connaissance** à plusieurs niveaux : certains doutent de la pertinence de certaines méthodes de valorisation comme le compostage de ces espèces. D'autres évoquent la difficulté d'avoir des modalités de gestion claires pour certaines espèces comme la *Reynoutria* (Renouée asiatique) et *Cortaderia selloana* (Herbe de la Pampa).

Certains gestionnaires semblent rencontrer des **difficultés logistiques**, car il est difficile d'accéder à certains terrains et de trouver des filières d'incinération adaptées pour les EVEE, ce qui complique les opérations de traitement. De plus, certaines espèces ont des modalités de gestion particulières ce qui rend plus difficile leur gestion. L'un des gestionnaires explique par exemple que pour la *Reynoutria*, on ne la broie pas sur place comme les autres EVEE, mais on privilégie des pratiques de conservation ou de coupe nette.

Cependant, il semble que des **filières de valorisation innovantes** commencent à émerger. Par exemple, une expérimentation d'une plateforme de compostage sur l'archipel du Frioul a été réussie, offrant une piste prometteuse pour la valorisation de certaines espèces.

IV. Les besoins et limites des gestionnaires concernant la gestion des EVEC

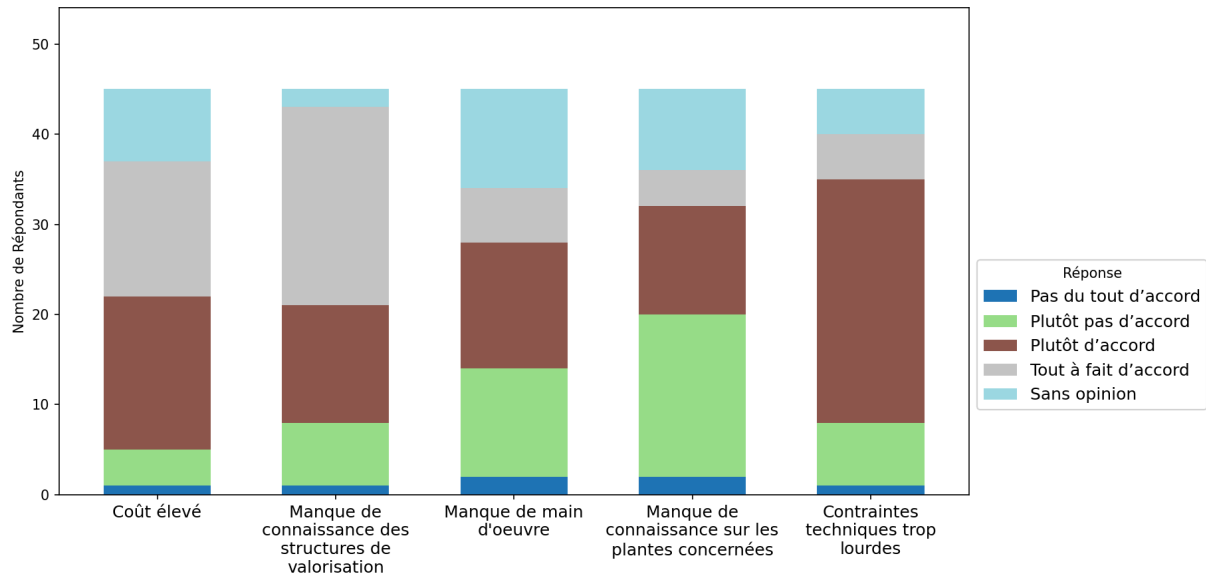


Figure 7 : Histogramme des facteurs limitants au traitement des déchets d'EVEC

L'analyse des données concernant le traitement des déchets d'EVEC révèle plusieurs facteurs limitants significatifs. Parmi les obstacles cités, 35 répondants mentionnent des **coûts élevés**, ce qui soulève des interrogations sur la viabilité économique des initiatives de gestions actuelles.

Par ailleurs, 42 répondants estiment qu'un **manque de connaissance des structures de valorisation** entrave l'efficacité des efforts de traitement. Ce constat souligne l'importance d'accroître les efforts de sensibilisation et de formation. Les gestionnaires soulignent un **besoin crucial d'information sur les centres d'accueil et de traitement disponibles** afin d'améliorer l'efficacité des pratiques de gestion des déchets d'EVEC.

De plus, 24 participants identifient le **manque de main-d'œuvre** comme un frein, ce qui suggère un besoin de recrutement et de formations ciblés.

En outre, 23 répondants estiment qu'une **connaissance insuffisante des plantes** concernées (leur biologie et leurs interactions avec l'environnement) limite la gestion, ce qui souligne l'importance de renforcer la formation des opérateurs et des encadrants de chantiers pour optimiser les pratiques.

Enfin, 35 répondants indiquent que les **contraintes techniques** sont perçues comme trop lourdes, un constat qui appelle à des simplifications des procédures mais pourrait également refléter une nécessité de faire évoluer les pratiques et les réglementations en matière de gestion des déchets d'EVEC.

Au-delà des facteurs déjà identifiés, plusieurs autres freins et limitations ont été signalés par les acteurs du terrain concernant le traitement des déchets d'EVEC.

Tout d'abord, l'**accès aux déchetteries** pose problème, avec des difficultés à trouver des lieux adaptés pour l'accueil des déchets d'EVEE. L'absence de structures dédiées et de filières locales de valorisation complique le traitement. De plus, l'accès aux sites d'intervention peut être contraignant, nécessitant des compétences spécifiques, notamment pour des espèces comme le Solidage. La **disponibilité limitée des lieux d'accueil** complique la gestion adéquate de ces déchets. De plus, il existe un **nombre insuffisant de centres de retraitement** pour les terres contaminées par les EVEE, ce qui laisse les gestionnaires dans le flou concernant les options de traitement. La gestion au plus proche est souvent privilégiée, reléguant le choix des techniques de traitement au second plan.

Le **manque d'intérêt du public** et la faible présence sur le terrain nuisent à la sensibilisation. Un besoin d'un bilan exhaustif de la problématique, incluant les espèces prioritaires et les modes de gestion, a été exprimé, afin d'orienter les actions futures. Plusieurs gestionnaires expriment également le **besoin d'obtenir et de diffuser davantage d'informations sur le traitement des EVEE**. Il existe peu de communication sur les EVEE auprès de la population ainsi que sur les modalités de gestion des déchets associés, ce qui augmente le risque de mélange avec d'autres déchets verts en déchetterie.

Les coûts élevés associés à l'**élimination d'EVEE fortement installées**, ainsi que le manque de transporteurs agréés et d'outils spécifiques, sont des obstacles supplémentaires. Enfin, le **respect des protocoles** par tous les intervenants apparaît essentiel. L'absence d'engagement de certaines entreprises pour les enjeux environnementaux et les évolutions imprévues des chantiers révèle la nécessité d'une meilleure coordination entre les parties prenantes. Certaines entreprises refusent d'accepter les végétaux non pas parce qu'ils ne sont pas adaptés, mais pour éviter les contraintes imposées par des réglementations et protocoles stricts, qu'elles jugent trop contraignants.

Finalement, des retours d'expérience, souvent négatifs, soulignent la persistance des EVEE malgré les mesures de gestion mises en place, ainsi que des préoccupations concernant l'efficacité des interventions des entreprises chargées de leur gestion.

Conclusion

La gestion des EVEE représente un enjeu majeur pour la préservation de la biodiversité et de l'équilibre des écosystèmes. L'enquête réalisée auprès des gestionnaires d'espaces verts montre que des pratiques de gestion des EVEE sont déjà mises en place dans la zone d'étude. Cependant, ces pratiques sont inégales et pas systématiques entre les gestionnaires. Cela peut être dû à des protocoles de gestion des EVEE différents, au type d'EVEE ramassé, à la présence ou non d'une zone de stockage sur site, et à la présence ou non de structures de valorisation en capacité de prendre en charge les déchets d'EVEE. De plus, les gestionnaires se heurtent à différentes contraintes pour la gestion des EVEE. On retrouve notamment les coûts élevés, le manque de main d'œuvre, le manque de connaissance des EVEE, et des contraintes techniques trop lourdes. Mais la contrainte la plus importante reste le manque de connaissance des structures de valorisation. D'où l'importance de pouvoir identifier au mieux les structures de valorisation présentes sur toute la zone d'étude.

ANNEXE 1 : Liste des questions de l'enquête

I- Profil

1- NOM

2- Prénom

3- Email (celui où vous souhaitez recevoir les résultats de ce questionnaire)

4- Acceptez-vous que l'on vous recontacte pour des questions supplémentaires si nécessaire ?

5- Contact téléphonique

6- Coordonnées de votre organisme ou structure

7- Type de structure

8- Département(s) d'intervention

9- Échelle d'intervention

10- Produisez-vous ou serez-vous amené à produire des déchets d'EVEE sur vos chantiers ?

Remarque/Attentes du projet

11- Quelles sont vos attentes pour ce projet ?

12- Pourquoi portez-vous une attention particulière pour ce sujet ?

13- Avez-vous des remarques à nous partager dans le cadre de ce projet ?

II- Gestion et traitement des EVEE

14- Quelles plantes sont concernées par vos chantiers ?

15- Quelles sont les EVEE les plus récurrentes sur vos chantiers ?

16- Quelle quantité d'EVEE est récoltée par an sur l'ensemble de vos chantiers ? (estimation même approximative)

17- Faites-vous une distinction entre les déchets d'EVEE et les autres déchets verts ?

18- Si oui, quelles différences faites-vous ?

19- Triez-vous d'un côté les déchets ligneux, de l'autre les non ligneux ?

20- Prenez-vous en considération le stade de développement de la plante lors de vos chantiers ? (stade végétatif, floral, fructification)

21- Quelle(s) préparation(s) faites-vous avant le traitement des déchets d'EVVEE?

22- Avez-vous des remarques ou éléments complémentaires sur la gestion et traitement des EVVEE à nous partager?

III- Stockage, transport et lieux d'accueil des déchets d'EVVEE

23- Avez vous un lieu/ une zone dédié(e) au stockage des déchets d'EVVEE?

24- Le transport de vos déchets d'EVVEE, est géré : en interne, par un prestataire, autre...

25- Si le transport est géré par un prestataire, pouvez-vous nous donner ses coordonnées :

26- Des mesures particulières sont-elles prises pour le transport de vos déchets d'EVVEE? (mise en sac, bâchage, nettoyage des outils...)

27- Si oui, précisez lesquelles :

28- Lieux d'accueil de vos déchets d'EVVEE: en interne, en externe...

29- Si le lieu d'accueil est externe, pouvez-vous nous donner les coordonnées de cette structure :

30- Avez-vous des remarques ou éléments complémentaires sur le stockage, le transport et/ou les lieux d'accueil des déchets d'EVVEE à nous partager?

IV- Devenir des EVVEE

31- Quelles sont les devenir de ces déchets d'EVVEE?

32- Si vous utilisez plusieurs pratiques de gestion, laquelle est la plus utilisée ?

33- Y-a t-il des différences de pratiques de gestion en fonction des déchets d'EVVEE?

34- Vos déchets d'EVVEE sont-ils gérés par des prestataires ?

35- Si oui, coordonnées du/des prestataire(s) :

36- Disposez vous de recommandations/protocoles spécifiques pour la gestion des déchets d'EVVEE ?

37- Si oui, décrivez brièvement:

38- Avez-vous des remarques ou éléments complémentaires sur le devenir des EVVEE à nous partager?

V- Pour conclure

39- Coût indicatifs associé au matériel nécessaire pour la gestion des déchets d'EVVEE:

40- Coût indicatif associé au frais de transport des déchets d'EVVEE :

41- Quel(s) facteur(s) limitant(s)/freins/difficultés avez-vous rencontré(s) lors du traitement des déchets d'EVEE ?

42- Voyez-vous d'autres freins ou facteurs limitants non mentionnés précédemment?

43- Avez-vous des précisions ou commentaires à partager ?